

l'Union sur ce territoire. Le président Monroe, partageant les vues de son illustre prédécesseur, fait, en 1824, de la création de postes militaires à l'embouchure de la Colombia, l'objet d'un message spécial; l'année suivante, M. Adams, à son avènement, recommanda l'adoption de la même mesure, et, de plus, la création d'une station maritime sur le littoral de la mer Pacifique; enfin le président Tyler a renouvelé, pendant la durée de son terme de service, la même recommandation.

Par suite de ces diverses recommandations des chefs de l'Etat, la chambre américaine a dû prendre en considération l'urgence de cette mesure nationale; d'abord en 1821, puis successivement en 1821
à
1844 1826, 1838, 1839, 1843 et 1844. Les comités auxquels cette partie des messages présidentiels était renvoyée ont uniformément rendu des opinions favorables, et appelé l'attention des chambres sur les moyens d'exécution les plus en rapport avec l'esprit de la nation. Cependant, chaque fois, les propositions des comités sont restées sans résultats effectifs,

En 1843, le comité chargé de cette affaire s'est exprimé d'une manière plus explicite encore que ses devanciers, sur la nécessité de pourvoir aux moyens d'étendre la juridiction du gouvernement de l'Union sur cette portion de son territoire; il a même été, à cet égard, jusqu'à formuler son opinion qu'en droit les États-Unis n'étaient nullement tenus de prévenir à l'avance le gouvernement britannique de leur intention d'étendre leur juridiction